

Délégué(e) du préfet dans les QP du 13eme, 14eme et 15eme

Ref : MINT_BA075DPA-100324

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Préfecture de Paris /
Préfecture de Région Ile-de-France

Localisation

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris – 5, rue Leblanc 75015 Paris

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 31/12/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP: conservation du groupe RIFSEEP au sein de l'administration d'origine

Vos activités principales :

Le(a) délégué(e) du préfet contribue à la cohérence des actions du droit commun dans le(s) quartier(s) de la politique de la ville ainsi qu'à la définition et au suivi des moyens spécifiques mis en œuvre au titre de la politique de la ville.

Il(elle) assure la présence de l'État dans sa mission interministérielle. Il(elle) est l'interlocuteur quotidien des acteurs et des partenaires locaux du contrat de ville : élus, équipes de développement local relevant des mairies d'arrondissements, bailleurs, acteurs associatifs)... Il

(elle) contribue, anime et suit les projets de quartier et d'arrondissement dans le cadre du Contrat de ville Parisien 2024-2030.

De manière générale, le(a) délégué(e) du préfet a pour mission notamment :

- de proposer une programmation au titre des appels à projets politique de la ville et Ville Vie Vacances financés sur les crédits du BOP 147 en instruisant les dossiers déposés par les associations ;
- de fournir un avis pour le financement d'actions déposées par des associations dans d'autres appels à projets émis par l'Etat (DILCRAH, FIPD, FDVA, culture et lien social...);
- de coordonner le suivi des politiques de l'Etat mises en œuvre dans les quartiers de la politique de la ville, en lien avec les politiques de droit commun ;
- d'assurer le pilotage des dispositifs mis en œuvre dans les quartiers de la politique de la ville dans les domaines de l'emploi (principalement le PRIJ), de l'éducation (EPRE et les cités éducatives) et du cadre de vie (TFPB);
- de piloter les concertations des habitants des quartiers en particulier s'agissant des Conseils citoyens ;
- de suivre la mise en place et la mise à jour d'indicateurs sur la réalisation effective des actions en faveur des habitants du quartier;
- d'assurer la représentation du préfet dans les différents dispositifs d'animation locale mis en place.

Le délégué du préfet couvre le quartier prioritaire de Kellerman-Paul Bourget (13eme), de Didot Porte de Vanves (14eme), de Porte de Brancion-Périchaux et Falguière (15eme) mais également la zone de vulnérabilité de la Porte d'Orléans (14eme).

Le (a) délégué(e) du préfet devra établir des relations de confiance suivies avec ses interlocuteurs :

- les élus des mairies d'arrondissements et les agents des équipes de développement local de la Ville ainsi que les services territorialisés d'autres organismes publics (mission locale, antennes CAF, commissariat, France services, France Services...);
- les services déconcentrés de l'Etat ;
- les associations présentes

Profil recherché

Vos compétences principales mises en oeuvre

Connaissances techniques

Connaître l'environnement professionnel

niveau maîtrise
à acquérir

Avoir des compétences juridiques
niveau pratique
à acquérir

Avoir des compétences en informatique - bureautique
niveau maîtrise
requis

Savoir-faire

Savoir travailler en équipe
niveau expert
requis

Savoir analyser
niveau expert
requis

Savoir rédiger
niveau maîtrise
requis

Savoir-être

savoir s'exprimer oralement
niveau expert
requis

savoir communiquer
niveau expert
requis

avoir le sens des relations humaines
niveau expert
requis

Vos perspectives : Evolution dans le domaine fonctionnel

Durée attendue sur le poste : 3 ans

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Localisation administrative :

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris – 5, rue Leblanc 75015 Paris

Accès : métro ligne 8 – station Lourmel ou Balard

RER C – arrêt Pont du Garigliano

La préfecture de région dispose d'un parking sécurisé pour stationner son véhicule ou son vélo.

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Nécessite une présence quotidienne sur le terrain et des comptes rendus réguliers de la situation locale et du contexte des territoires des quartiers dont il (elle) a la charge.

Qui contacter ?

Mme Lucie CHARBONNEAU, cheffe du bureau de la politique de la ville :

lucie.charbonneau@paris.gouv.fr

Mme Leila LE BOUCHER BOUACHE, adjointe au chef du bureau de la politique de la ville :

leila.le-boucher-bouache@paris.gouv.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à cette adresse :

https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2025-01/2025-01-formulaire_Mobilite_MI-2025.pdf

Fondement juridique

Titre III du Livre III du Code général de la fonction publique

2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de l'article 4)

Statut du poste

Vacant à partir du 01/06/2025

Métier de référence

Cadre - Experte chargée / Cadre - Expert chargé d'une politique transversale